



Nouvelle « Communauté BPCE » : « des liens plus forts pour mieux travailler ensemble et gagner en efficacité » sauf ... pour négocier !

Le Groupe BPCE a mis en place une nouvelle « Communauté BPCE » qui regroupe les entreprises de l'informatique, IT-CE, BPCE-IT et I-BP, ainsi que BPCE SA, BPCE Achats, BPCE Solutions Crédits, BPCE services Financiers, et le pôle SEF (BPCE Financement, BPCE Factor, BPCE Lease, CEGC, Socfim, Crédit Foncier Immobilier, Pramex International, Eurotitres).

Ceci afin de « créer des liens plus forts entre les équipes de différents métiers ».

Au-delà de cette belle phrase toute faite, BPCE ouvre des négociations avec les 3 syndicats représentatifs au niveau du Groupe (CFDT, CGC, SU-UNSA) pour mettre en place une instance de négociation au sein de la Communauté.

Quel est l'objectif de cette Communauté ?

BPCE, sous la houlette permanente de Natixis, prépare-t-elle une fusion de toutes ces entreprises ? Pour l'instant rien n'est officiellement affiché côté direction. La Communauté n'est ni une entreprise ni un Groupe ; elle est dotée d'un Comité de direction de 47 membres, et d'un « Cercle des Leaders » de 230 directeurs des entreprises concernées. Natixis ne fait pas partie du périmètre de cette Communauté et on s'étonne que 3 membres du Comité de Direction Générale de Natixis y soient impliqués.

Pourquoi une instance de négociation au niveau de la Communauté BPCE ?

Depuis l'avènement des lois travail contre lesquelles **SUD-Solidaires** s'est battu, les patrons ont la possibilité de négocier des accords dits inter-entreprises avec les organisations syndicales représentatives au niveau de l'ensemble du périmètre concerné. Bien évidemment, c'est « tout bénéf » pour BPCE qui négocie tranquillement avec les syndicats d'accompagnement (CFDT, CGC et SU-UNSA), qui n'ont pas lutté contre les réformes aboutissant à la casse du Code du Travail. **Sachez que SUD-Solidaires, tout comme d'autres, n'étant pas convié pour l'instant à ces négociations, ne pourra pas vous défendre.**

Une attaque en règle contre les statuts sociaux des salarié-es

C'est la principale crainte pour **SUD-Solidaires** : que les acquis sociaux des salarié-es soient bradés à l'issue de ces négociations. Par exemple, IT-CE est la seule entreprise de cette Communauté à relever du statut Caisse d'Épargne ; en sera-t-il de même à l'avenir ?

Les sujets d'inquiétude sont nombreux : le temps de travail, la protection sociale, les rémunérations, les modalités de déplacements, la mobilité, la répartition des activités entre les sites ... Autant de thèmes qui auraient mérité selon nous la présence de toutes les organisations syndicales aux négociations. Nous avons écrit en ce sens à Laurent Mignon.

8 000 SALARIÉ-ES DU GROUPE ONT DU SOUCI À SE FAIRE

SUD-Solidaires, SOLIDAIRE avec VOUS... Rejoignez-nous !

Paris, le 13 septembre 2019 / 10-2019

Le bureau national **SUD-Solidaires BPCE** : Jérôme Bonnard – Gabriel Breuillat – Fabien Cloirec – Chrystelle Dechâtre-Bonnard – Jean Feuz – Mélissa Hilaire – Alain Quesne